



Budget 2021 : commentaires du trésorier

Le présent document commente les principaux éléments du budget 2021 de la section. Le budget est disponible sur le site internet de la section sous la page <https://www.cas-diablerets.ch/documents-de-references/>.

Référence est faite ci-dessous aux divers postes du budget 2021.

Produits de la section

Une augmentation des produits des cotisations est attendue avec au 12.10.2020 un effectif de 3419 membres et une progression de près de 170 membres en 2020.

L'hypothèse d'un maintien des recettes de location de salle au même budget que pour 2020 a été faite. En effet, après une période creuse durant le confinement, nous enregistrons une forte hausse des revenus de location de salles sur cette fin d'année. L'hypothèse d'un nouveau confinement de longue durée comme en mars 2020 nous semble peu probable.

Frais de la section

La commission de la communication prévoit un budget de CHF 3'000 pour l'adaptation du site web en ligne avec les préconisations de son étude-utilisateurs. Le budget est similaire à celui de 2020.

Les frais de publications et manifestation sont similaires au budget 2020. Le budget de Passion Montagne ne présente pas de changements majeurs. La baisse des coûts d'impression devrait compenser +/- l'augmentation des coûts de graphiste/contributeurs.

Résultat des activités de la section

Les budgets proposés sont similaires au budget 2020. Les cours de ski ne sont plus budgétés étant donné l'externalisation de cette activité auprès du bureau des guides de Leysin

Résultat des immeubles de la section

Cabanes :

Il existe un besoin d'entretien significatif de certains objets à court/moyen terme, un montant de CHF 81K est ainsi budgété pour 2021. Les projets significatifs concernent Rambert (modifications toiture, traitement des eaux usées), Orny (remplacement cuisine) et Mountet (tôles en façade). Avec le projet de rénovation en cours, les dépenses d'entretien à Trient sont limitées au strict minimum.

Les coûts d'avant-projet liés à Mittelaletsch seront activés/amortis lors de la reconstruction du bivouac. Ils ne figurent pas dans le compte d'exploitation. Les coûts de Projet d'Architecte

Rénovation Trient d'un montant de CHF 200'000.-, demande spécifique au point 10 de l'AG, sont également mis en compte de bilan et activés/amortis lors de la mise en exploitation.

L'amortissement de la passerelle de Moutet (5 ans) ainsi que l'amortissement de l'extension de Trient (15ans) arrivent à leur terme en 2020.

Chalets

Les recettes ont été revues à la baisse en raison de la situation liée au Covid. Aucuns travaux d'importance n'ont été budgétés.

Immeuble beau séjour

Inclusion du remplacement de l'ascenseur dans un projet complet de rénovation immeuble, incluant toiture, fenêtre, ascenseur et modification des locaux du CAS. Le coût estimé de projet d'architecte de CHF 30'000 est porté au budget 2021.

Allocation aux fonds et résultat budgété

Le résultat budgété avant amortissement, impôts et allocation aux fonds se monte à CHF 175'610. Il est proposé d'allouer CHF 112'000 aux divers fonds (sans préciser la clé de répartition à ce jour). Le résultat budgété se monte alors à CHF 1'510.